



MAI 2019

# REMAUFENS INFOS

COMMUNE DE REMAUFENS



## Principales informations

Depuis décembre 2018, le Conseil communal a :

### ADMINISTRATION

- Pris connaissance avec regret de la fermeture du P'tit Mag au 28 février 2019. Les sacs à pouelles sont en vente à la COOP Châtel, à l'exception des 110 litres qui sont vendus uniquement à l'administration communale.
- Reçu La Poste qui est venue présenter ses conditions pour une ouverture éventuelle de l'agence postale à l'Administration communale en cas de non reprise du P'tit Mag.
- Participé à une séance concernant l'avant-projet des finances communales suite à la nouvelle loi sur les communes qui entrera en vigueur en 2021.
- Reçu Swisscom pour une séance sur le déploiement du haut débit dans notre commune.

### FEU

- Pris note que le corps de sapeurs-pompiers Châtel-Remaufens va travailler avec les sapeurs-pompiers de Semsales-La Verrerie pour les appels de jour, ceci pour compenser le manque d'effectifs pendant la journée.
- Participé à l'assemblée de la fédération des sapeurs pompiers de la Veveyse ainsi qu'à celle de la Fédération fribourgeoise des sapeurs pompiers.
- Pris note de la nomination du M. Nicolas Ghiringhelli à la commission locale du feu.
- Pris note de la démission du commandant du feu du CSPI Monsieur Julien Rey pour le 31 décembre 2019.

### ECOLES /AES

- Assisté à une séance d'information sur la fusion des cercles scolaires en présence de quelque 150 personnes
  - Signé la convention de fusion du nouveau cercle scolaire de Granges-Attalens-Remaufens.
  - Pris note que le CO de la Veveyse aura dès la rentrée un nouveau directeur suite au départ à la retraite de M. Nanzer en la personne de M. Pierre Deschenaux.
-

## Principales informations (suite)

### CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participé à plusieurs séances concernant le nouveau plan directeur régional qui sera à établir au 31 décembre 2020 en collaboration avec toutes les communes de la Veveyse.
- Soumis au SECA l'enquête préalable pour le PAD La Planche en prévision des futures constructions dans ce secteur.

### EAU

- Signé la convention pour l'interconnexion des réseaux d'adduction et de distribution d'eau entre la Commune de Remaufens et celle de Châtel-St-Denis.
- Adjudé à l'entreprise Grisoni les travaux de remplacement de la conduite d'eau entre l'église et l'école.
- Adjudé à l'entreprise Fortini les travaux de sondage de terrain, dans le cadre de l'élaboration de notre plan général d'évacuation des eaux.
- Mis à l'enquête publique l'aménagement de la digue de protection des eaux dans le secteur des Brêts.

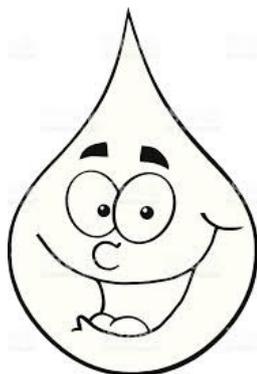
### PERSONNEL / COMMISSIONS

- Approuvé la nomination de Mme Nour Viquerat à la présidence de la commission d'énergie en remplacement de M. Olivier Fontaine qui en faisait partie depuis 2011.
- Félicité notre concierge des écoles M. Marc Sonney pour l'obtention de son certificat de nettoyeur qualifié.

### DIVERS

- Participé à plusieurs séances avec les TPF concernant la suppression des trains de mars à novembre 2019 pour trouver une solution d'arrêts des bus.
  - Mis à l'enquête publique les aménagements de passages piétons et trottoirs sur la Route Villageoise.
  - Réalisé le nouveau mémo déchets 2019, en collaboration avec la SAIDEF.
  - Levé notre opposition à la nouvelle construction de la gare de Remaufens, tous les problèmes de canalisations étant réglés avec les TPF.
  - Elagué et abattu les arbres qui menaçaient de tomber sur la buvette du FC.
  - Participé à de nombreuses séances du Réseau Santé concernant la transformation du bâtiment de l'ancien hôpital.
  - Attribué la location des parchets communaux des parcelles 457 et 508 à Messieurs Pierre André et Colin Christen.
-

## Information sur la qualité de l'eau potable de Mology



Dans le rapport d'analyse des prélèvements effectués le 23 octobre 2019, à différents endroits dans le réseau de distribution, tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Traitement : ultraviolet  
 Dureté totale de l'eau : 16,8 degrés français  
 Teneur en nitrate : 2 mg/l (valeur de tolérance max. 40)  
 Bactériologie : dans les normes  
 Provenance : eau de sources

### Renseignements complémentaires

Déglise Grégory

Maillard Frédéric

Conseiller communal

Surveillant du réseau d'eau

079 473 20 52

079 827 81 62

## Comptes 2018

Les **comptes 2018** ont été examinés par la Fiduciaire Gilbert Butty SA. Ils ont été présentés à la Commission financière et **donnent le résultat suivant** :



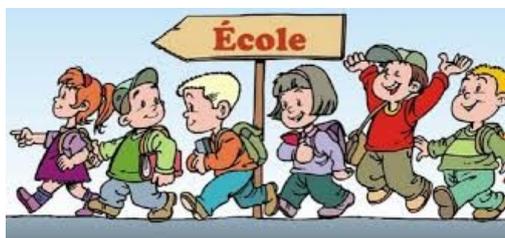
Le **compte de fonctionnement** boucle avec un **bénéfice de Fr. 1'768.32**, alors que le **budget** prévoyait un **déficit de Fr. 53'506.-**.

Le **compte des investissements** boucle avec des **charges de Fr. 570'662.80** et des **produits pour Fr. 42'468.60**.

Le **bilan** présente une **fortune nette de Fr. 356'241.72** contre **Fr. 354'473.40** au 31.12.2017, soit un **bénéfice de Fr. 1'768.32**.

## Ecoles

La **rentrée scolaire 2019-2020** est fixée au **jeudi 29 août 2019** et les vacances d'automne auront lieu du **lundi 21 octobre** au **vendredi 1er novembre 2019**.



Le **Conseil communal** rappelle qu'il est **strictement interdit** de s'arrêter le long de la route devant le **bâtiment scolaire** pour y déposer les enfants.

La **police** effectuera des **contrôles**.

## Secrétariat communal

Route Villageoise 53  
Tél. 021 948 80 84  
administration@remaufens.ch

### Horaires spéciaux en juin 2019 :

Mardi après-midi de 13h00 à 17h00  
Jeudi après-midi de 13h00 à 17h00



### Dès le 1er juillet 2019 :

Lundi soir de 16h00 à 18h30  
Mercredi matin de 8h00 à 11h00  
Jeudi après-midi de 13h00 à 17h00

Suite à la demande de départ en retraite anticipée de notre boursier M. René Tâche, après 20 ans de loyaux et bons services, le Conseil communal souhaite la bienvenue à Mme Aline Piccand, nouvelle boursière communale.

Mme Sandra Maillard débutera son activité le 1<sup>er</sup> juillet 2019 en tant que nouvelle secrétaire en charge du contrôle des habitants.

## GESTION ELECTRONIQUE DES CONSTRUCTIONS

Une nouvelle application va permettre une informatisation complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper. FRIAC (FRIBOURG Autorisations de Construire) permettra une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire préalables, ordinaires et simplifiées depuis le 3 juin 2019.

Tous les dossiers de demande de permis de construire devront être déposés de manière électronique, via l'application FRIAC dans l'ensemble des communes du canton. Pour ce faire, les personnes concernées devront se créer un compte informatique personnel de l'Etat, qui leur permettra de gérer et de déposer leurs dossiers en ligne.

Des informations détaillées seront prochainement disponibles sur [www.remaufens.ch](http://www.remaufens.ch)

## Déchetterie

Horaire d'ouverture appliqué à l'année :

Mercredi de 14 H 00 à 19 H 00

Samedi de 9 H 00 à 12 H 00

D'avril à octobre, une benne est à disposition le samedi après-midi devant la déchetterie pour le gazon uniquement.

